40	20/07/2005	450.457.607	24	EUR	

NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.		
					05526.0664	C 1.

C O M P T E S A N N U E L S E N M I L L I E R S D ' E U R O S

DENOMINATION : PVH

Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Rue Royale N° : 151 Bte :
Code postal : 1210 Commune : Bruxelles 21
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: BRUXELLES
Adresse Internet*:

Numéro d'entreprise : 450.457.607

DATE : 02/12/1994 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du	23/06/2005		
et relatifs à l'exercice couvrant la période du	01/01/2004	au	31/12/2004
Exercice précédent du	01/01/2003	au	31/12/2003

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

- FOREST JACQUES
  Admin. de société Président du conseil d'adm.
  Zonienbosstraat 5
  1560 Hoeilaart BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- BALAND JEAN PIERRE
  Admin. de société Administrateur
  Rue du Bois des Dames 8
  1490 Court-Saint-Etienne BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- CORBISIER Maurice
  Administrateur
  Rue des Charbonniers 15
  7320 Bernissart BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- DEGANUTTI Donato
  Administrateur
  VIA DON BEDETTI 107
  40129 BOLOGNA ITALIE (IT)
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- DE BACKER Bernard
  Administrateur
  Avenue des Bouleaux 9
  1310 La Hulpe BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- JORISSEN Herwig
  Administrateur
  Karolingerslaan 23
  3400 Landen BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- HOFFELT Jean-François
  Administrateur
  Avenue Isidore Geykens 7
  1160 Bruxelles 16 BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

(Suite à la page 25)

Rapport de gestion : voir page 30
Rapport des commissaires : voir page 32

Nombre total de pages déposées : 24
Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet : 7, 8, 11, 14, 18, 19, 22, 23, 24

Les présents comptes annuels ont été déposés par voie informatique conformément à l'article 177 de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et satisfont dès lors aux contrôles prévus.
* Mention facultative.

N°	450.457.607	05526.0665	C 1bis.

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? . . . . . NON

  Si OUI, doivent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission
  (A. Tenue des comptes de l'entreprise (*); B. Etablissement des comptes annuels (*); C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).

- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

(*) Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
A C T I F			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	345.061	345.061
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27		
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23		
C. Mobilier et matériel roulant	24		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	345.061	345.061
A. Entreprises liées	280/1	322.856	322.856
1. Participations	280	322.856	322.856
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	22.205	22.205
1. Actions et parts	284	22.205	22.205
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	12.148	17.982
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	106	476
A. Créances commerciales	40		
B. Autres créances	41	106	476
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	11.074	15.094
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	11.074	15.094
IX. Valeurs disponibles	54/58	968	2.411
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1		1
T O T A L D E L' A C T I F	20/58	357.209	363.043

N° 450.457.607			05526.0667	C 3.
P A S S I F	Codes	Exercice	Exercice précédent	
CAPITAUX PROPRES	10/15	356.912	355.117	
I. Capital (ann. VIII)	10	345.050	345.050	
A. Capital souscrit	100	345.050	345.050	
B. Capital non appelé (-)	101	( )	( )	
II. Primes d'émission	11			
III. Plus-values de réévaluation	12			
IV. Réserves	13	11.862	10.067	
A. Réserve légale	130	1.006	904	
B. Réserves indisponibles	131			
1. Pour actions propres	1310			
2. Autres	1311			
C. Réserves immunisées	132			
D. Réserves disponibles	133	10.856	9.163	
V. Bénéfice reporté	140			
Perte reportée (-)	141	( )	( )	
VI. Subsides en capital	15			
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16			
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5			
1. Pensions et obligations similaires	160			
2. Charges fiscales	161			
3. Grosses réparations et gros entretien	162			
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5			
B. Impôts différés	168			
DETTES	17/49	297	7.926	
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17			
A. Dettes financières	170/4			
1. Emprunts subordonnés	170			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171			
3. Dettes de location-financement et assimilées	172			
4. Etablissements de crédit	173			
5. Autres emprunts	174			
B. Dettes commerciales	175			
1. Fournisseurs	1750			
2. Effets à payer	1751			
C. Acomptes reçus sur commandes	176			
D. Autres dettes	178/9			
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	296	7.846	
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		7.843	
B. Dettes financières	43			
1. Etablissements de crédit	430/8			
2. Autres emprunts	439			
C. Dettes commerciales	44	2	3	
1. Fournisseurs	440/4	2	3	
2. Effets à payer	441			
D. Acomptes reçus sur commandes	46			
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45			
1. Impôts	450/3			
2. Rémunérations et charges sociales	454/9			
F. Autres dettes	47/48	294		
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	1	80	
T O T A L D U P A S S I F	10/49	357.209	363.043	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74		
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70		
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74		
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(13)	(11)
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	10	10
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630		
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	3	1
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (-)	64/70	(13)	(11)
IV. Produits financiers	75	1.902	1.346
A. Produits des immobilisations financières	750	926	345
B. Produits des actifs circulants	751	553	500
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	423	501
V. Charges financières (-)	65	245	444
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	581	694
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651	(1.330)	(1.634)
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	504	496
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	2.134	1.779
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste) (suite)			
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65	2.134	1.779
Perte courante avant impôts (-)	65/70	( )	( )
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		
VIII. Charges exceptionnelles (-)	66		
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B)	664/8		
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	669	( )	( )
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66	2.134	1.779
Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70	( )	( )
IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés (+)	780		
B. Transfert aux impôts différés (-)	680	( )	( )
X. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77	(78)	(106)
A. Impôts (ann. XV) (-)	670/3	(78)	(108)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		2
XI. Bénéfice de l'exercice (+)	70/67	2.056	1.673
Perte de l'exercice (-)	67/70	( )	( )
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées (+)	789		
Transfert aux réserves immunisées (-)	689	( )	( )
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68	2.056	1.673
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Bénéfice à affecter	70/69	2.056	
Perte à affecter (-)	69/70	( )	(5.520)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68	2.056	1.673
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70	( )	( )
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (-)	690	( )	(7.193)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		5.520
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		5.520
C. Affectations aux capitaux propres (-)	691/2	(1.796)	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920	103	
3. aux autres réserves	6921	1.693	
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (-)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793		
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)	694/6	(260)	( )
1. Rémunération du capital	694	260	
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements (-)	8003	( )
. Autres (+)(-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835	322.856		22.205
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits (-)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-)	838			
Au terme de l'exercice	839	322.856		22.205
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (-)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847			
. Reprises car excédentaires (-)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits (-)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+) (-)	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+) (-)	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d)	856	322.856		22.205
2. CREANCES		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			
. Remboursements (-)	859	( )	( )	( )
. Réductions de valeur actées (-)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+) (-)	862			
. Autres (+) (-)	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V.A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) (en milliers de devises)	Résultat net (+) ou (-) (en milliers de devises)
	Nombre	%	%				
- PV ASSURANCES							
N° entr. : 402.236.531							
Royale 151							
1030 Saint-Josse-ten-Noode							
BELGIQUE				31/12/2004	EUR	206.004	23.418
Parts	187.306	091,54	000,00				
- PV REASSURANCES							
N° entr. : 440.569.050							
Royale 151							
1030 Saint-Josse-ten-Noode							
BELGIQUE				31/12/2004	EUR	11.693	(608)
Parts	20.429	001,74	097,93				
- ACTEL							
N° entr. : 440.903.008							
Rue Royale 151							
1210 Bruxelles 21							
BELGIQUE				31/12/2004	EUR	12.789	(977)
Parts	10.062	000,86	099,06				
- ASCO							
N° entr. : 454.174.586							
Rue Royale 151							
1210 Bruxelles 21							
BELGIQUE				31/12/2004	EUR	62	1
Parts	4	000,12	099,88				
- ASFISC							
N° entr. : 454.221.702							
Rue Royale 151							
1210 Bruxelles 21							
BELGIQUE				31/12/2004	EUR	55	1
Parts	4	000,38	099,62				
- BARSIS							
N° entr. : 454.197.055							
Rue Royale 151							
1210 Bruxelles 21							
(Suite à la page 25)							

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51	11.074	15.094
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	11.074	15.094
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.	

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	345.050	xxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice :			
- Au terme de l'exercice	8701	345.050	xxxxxxxxxxxx
2. REPRESENTATION DU CAPITAL			
2.1. Catégories d'actions			
Actions nominatives		345.050	13.918.488
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxx	13.918.488
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxx	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		

	Codes	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par :			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873	12.219	492.903
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		

	Codes	1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 25

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	

XI. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.	

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086		
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623		
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7) Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours . actées	9110		
. reprises (-)	9111	( )	( )
2. Sur créances commerciales . actées	9112		
. reprises (-)	9113	( )	( )
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116	( )	( )
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	3	1
Autres	641/8		
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsides en capital	9125		
. subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers, s'ils sont importants.			
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants		423	497
Ecart de conversion			
Intérêts de retard créditeurs			
Autres			4
B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510	42	321
Reprises (-)	6511	(1.372)	(1.955)
E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER			
. Constituées	6560		
. Utilisées et reprises (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Moins-values réalisées		452	15
Différence de change		12	456
Autres		39	24

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.		
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.		
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	78
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	138
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (-)	9136	(60)
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif).	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

	Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	2.766
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	2.766
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145		
2. par l'entreprise	9146		
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147		
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	322.856	322.856		
Participations	926	322.856	322.856		
Créances :					
subordonnées	927				
autres	928				
2. CREANCES	929				
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931				
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	33	7.843		
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	33	7.843		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	581	694
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N°	450.457.607	05526.0679	C 21.

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion.

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation * :

---

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES
(Suite de la page 1)

- JANSSENS William
  Administrateur
  Prinsendal 38
  3090 Overijse BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- BERTINCHAMPS LEON
  Administrateur
  Avenue de la Pintade 7
  1640 Rhode-Saint-Genèse BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- PEETERS Guy
  Administrateur
  De Kluis 4
  2970 Schilde BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

- WILMET FRANCIS
  Commissaire
  Place E. Dubois 16
  1390 Grez-Doiceau BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/2003 Date de fin de mandat : 17/06/2006

- WILLEMS Martin
  Administrateur
  Leemstraat 3
  9820 Merelbeke BELGIQUE
  Date de début de mandat : 17/06/1999 Date de fin de mandat : 17/06/2005

V.A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES
(Suite de la page 10)

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus directement Nombre	%	Droits sociaux détenus par les filiales %	Données extraites des derniers comptes annuels disponibles : Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres (+) ou (-) (en milliers de devises)	Résultat net (+) ou (-) (en milliers de devises)
BELGIQUE Parts - AFSOC N° entr. : 454.175.081 Rue Royale 151 1210 Bruxelles 21	4	001,52	098,48	31/12/2004	EUR	58	1
BELGIQUE Parts - SORON N° entr. : 454.220.316 Rue Royale 151 1210 Bruxelles 21	4	000,31	099,69	31/12/2004	EUR	56	1
BELGIQUE Parts	4	000,76	099,24	31/12/2004	EUR	57	1

VIII.G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise
(Suite de la page 13)

P&V ASSURANCES scrl 197.852 Parts UNIPOL
ASSICURAZIONI spa 332.454 Parts P&V
REASSURANCE scrl 295.051 Parts PSH scrl
13.093.131 Parts
(Suite à la page 26)

VIII.G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise

(Suite de la page 25)

	TOTAL
13.918.488 Parts	

I N F O R M A T I O N S C O M P L E M E N T A I R E S

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. PRINCIPES GENERAUX

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise :

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

(Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants) :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. REGLES PARTICULIERES

FRAIS D'ETABLISSEMENT :
Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :
* Frais de constitution

FRAIS DE RESTRUCTURATION :
Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :
Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :
Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

AMORTISSEMENTS ACTES PENDANT L'EXERCICE :

Actifs	Méthode	Base	A	B
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou				

commerciaux ..... (1)					
4. Installations, machines et outillage (1)					
5. Matériel roulant .....(1)					
6. Matériel de bureau et mobilier ..... (1)					
7. Autres immobilisations corporelles					

Méthode: L (linéaire); D (dégressive); A (autres)
Base : NR (non réévaluée); R (réévaluée)
A = Taux en %: Principal, Min - Max
B = Taux en %: Frais accessoires, Min - Max
(1) Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :
- montant pour l'exercice : EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :
Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

STOCKS :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En-cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

FABRICATIONS :
- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :
COMMANDES EN COURS D'EXECUTION :
Les commandes en cours sont évaluées (au coût de revient)
(au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux).

DETTES :
Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

DEVISES :
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

CONVENTIONS DE LOCATION-FINANCEMENT :
Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés), les redevances et loyers relatifs aux locations-financement de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR.

RAPPORT DE GESTION

PVH
Société Anonyme
Rue Royale, 151 a 1210 Bruxelles.

Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes annuels 2004

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de la SA PVH durant l'exercice s'écoulant du 1 janvier 2004 au 31 décembre 2004.

Au cours de cette année, les charges de fonctionnement de la société ont augmenté et contribuent à former la perte d'exploitation de l'exercice qui atteint le montant de 13.485 EUR.

Les produits financiers, en progression suite à l'attribution de dividende par P&V Assurances et Finsoe, atteignent le montant de 1.901.767 EUR.
Les autres produits financiers sont stables.

Les charges financières diminuent en 2004 pour atteindre le montant de 245.341 EUR, ceci principalement à cause des reprises de réductions de valeurs actées sur les titres en portefeuille soit 1.330.652 EUR. La rubrique est également
constituée par des charges de dettes pour un montant de 581.483 EUR en faveur de nos filiales : P&V Assurances et Financière Galilée. En outre, notre société a enregistré des moins-values
pour un montant de 452.417 EUR, le reste des charges financières étant constitué de différences de change et de taxes
sur les titres cotés.

Le résultat courant se solde par un bénéfice de 2.133.623 EUR.

Le résultat avant impôts est identique au résultat courant.

Le montant affecté aux impôts sur le résultat s'élève à 77.865 EUR.

Le résultat de l'exercice après impôts se solde par un bénéfice de 2.055.758 EUR.

Le cash-flow de la période atteint la somme de 3.386.410 EUR contre 3.306.541 EUR en 2003.

L'analyse des postes du bilan de la société nous informe quant à l'utilisation des ressources financières mises a la disposition de la société.

Le total bilantaire est de 357.208.610 EUR, soit une baisse de 5,8 millions de EUR par rapport à 2003.

Les fonds propres augmentent de 1.759.759 EUR pour atteindre un montant de 356.912.071 EUR.

Les dettes à court représentent principalement le montant du dividende à verser aux actionnaires.

Les actifs immobilisés s'élèvent à 345.060.263 EUR et sont constitués par la rubrique des immobilisations financières et de la rubrique des autres immobilisations financières représentées par des actions de FINSOE s.p.a.

Les placements de trésorerie s'élèvent 11,1 millions de EUR.
La trésorerie est de 1 million de EUR.

Le Conseil d'Administration propose l'affectation des résultats de la manière suivante:
le bénéfice de l'exercice à affecter d'un montant de 2.055.758 EUR sera affectée de la façon suivante :
- 102.787,92 EUR à la réserve légale soit 5% ;
- 1.692.970,52 EUR à la réserve disponible ;
- 260.000,00 EUR attribués aux actionnaires au titre de dividende de l'exercice.

Hormis les développements mentionnés dans le présent rapport, il ne s'est produit, après la date du bilan, aucun événement ou fait spécifique, susceptible d'influencer substantiellement le développement de la société.

Nous prions l'Assemblée Générale des actionnaires d'approuver dans leur ensemble les comptes annuels et d'accorder décharge au Conseil d'Administration pour sa gestion ainsi qu'au Commissaire pour la certification des comptes.

Bruxelles, le 19 mai 2005

N°	450.457.607	05526.0686	C 31.

Pour le Conseil d'Administration.

Jean-Pierre BALAND
Administrateur

Jacques FOREST
Président du conseil d'administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Aux Actionnaires de PVH,
Société Anonyme,
Rue Royale 151
1210 BRUXELLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR SUR LES COMPTES ANNUELS CLOTURES AU 31 DECEMBRE 2004

Conformément aux dispositions légales et statutaires, j'ai l'honneur de vous faire rapport quant à l'accomplissement de ma mission pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2004.

J'ai procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2004, dont le total du bilan s'élève à EUR 357.208.609,58 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 2.055.758,44. J'ai également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

ATTESTATION SANS RESERVE DES COMPTES ANNUELS

Mes contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que ma révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, j'ai tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que des dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à mes demandes d'explications et d'informations. J'ai examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. J'ai évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. J'estime que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de mon opinion.

A mon avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

ATTESTATIONS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Je complète mon rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels ;

- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;

- je ne dois vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 6 juin 2005

F.A. WILMET
Réviseur d'Entreprises